

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/06/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/06/2014

SEANCE DU 23 JUIN 2014

Délibération n° D-2014-282

Refonte du système de microsignalétique directionnelle -
Avenant n°2 au marché de service

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ

Direction Espaces Publics

**Refonte du système de microsignalétique
directionnelle - Avenant n°2 au marché de service**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort a lancé, il y a cinq ans, une importante refonte de l'information donnée par microsignalétique urbaine.

Le marché concernant cette prestation accompagnée de sa maintenance a été attribué à la société Girod Signalétique, dénommée depuis GirodMédias SAS.

Aujourd'hui, plus de 700 lattes dont 515 lattes municipales sont installées aux carrefours de la Ville afin d'indiquer aux usagers et aux piétons, soit une information de proximité d'un équipement municipal soit, par exemple, une activité commerciale ou de service.

Le délai contractuel initial de ce marché d'une durée de cinq ans s'achève en juillet 2014.

Un prolongement, par un avenant n°2, de la durée du marché actuel est ainsi proposé et portera le délai contractuel de 5 à 6 années soit une année supplémentaire.

La fourniture, la pose et la dépose de mobiliers déjà initiées sur des opérations importantes d'aménagement, tel le Projet de Renouveau Urbain et Social, et toujours en cours de réalisation, demandent en effet une continuité dans l'exécution de ce premier marché.

Cette prolongation d'une année du délai contractuel initial ne modifiera pas le montant du marché.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 au marché de service ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX